



## TROUILLET Gérard

21 ans

Né le 13 novembre 1939 à Verneuil-sur-Avre

Domicilié à La Ferté-Vidame (Eure-et-Loir)

Journalier

Célibataire

Médaille militaire à titre posthume

Croix de la Valeur militaire avec palme

Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord avec agrafe « Algérie »

**Mort pour la France 1961**



Troisième d'une fratrie de trois enfants, Gérard Trouillet est journalier dans l'agriculture et dans l'industrie quand il est appelé au service armé le 7 juillet 1959 par la commission de réforme du Mans (Sarthe). Du 7 au 9 juillet, il participe aux opérations de sélection du centre 1 de Chartres (Eure-et-Loir). Le 4 janvier 1960, il est affecté au centre d'instruction du 2<sup>e</sup> hussards. Pendant ce stage, il obtient le certificat pratique de grenadier voltigeur. Le 1<sup>er</sup> avril 1960, il est nommé à la distinction de 1<sup>re</sup> classe. Le 23 février 1961, mis en route sur Marseille, il est affecté au **6<sup>e</sup> régiment de chasseurs d'Afrique**. Le 27 février, il débarque à Oran à bord du *Chanzy*. Libéré de ses obligations légales, le 1<sup>er</sup> juillet, il est maintenu sous les drapeaux<sup>1</sup>.

Le 6 octobre, à 7 h 30, la patrouille de Gérard Trouillet reçoit l'ordre d'ouvrir la route jusqu'à la maison forestière d'Ain-Ramka. Au moment d'inspecter le pont, une fusillade éclate. À l'arrivée des renforts à 7 h 40, le chef du 3<sup>e</sup> escadron constate le décès de quatre chasseurs dont Gérard Trouillet. Leurs dépouilles sont emmenées le jour même à l'hôpital mixte de Mostaganem<sup>2</sup>.

Il repose au cimetière de la Ferté-Vidame (Eure-et-Loir).

Inscrit sur le monument aux morts de la Ferté-Vidame et de La Mancelière.

### Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

« Chasseur de première classe, voltigeur courageux, esprit combatif et audacieux, depuis six mois à l'unité, avait su s'attirer rapidement la confiance de ses chefs et de ses camarades. S'était fait remarquer au cours des nombreuses patrouilles et embuscades ainsi que pendant les opérations auxquelles il avait participé par son allant, son courage, son sens du terrain.

En patrouille de reconnaissance sur la route Ramka-Tajditt (Ouarsenis Oranais) le 6 octobre 1961, a trouvé une mort glorieuse dans l'accomplissement de son devoir, laissant le souvenir d'une personnalité particulièrement riche et consacrée entièrement à servir<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 59-280-01505.

<sup>2</sup> *Idem*, rapport du chef d'escadron Guinard, commandant par intérim le 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs d'Afrique sur les circonstances de la mort du chasseur Gérard Trouillet, 11 octobre 1961.

<sup>3</sup> *Idem*, décret du 10 juillet 1962 publié au JO le 9 août 1962.